

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW – Code 01 et hebdomas régionaux**

**Le gouvernement du Québec en action pour les dessertes aériennes régionales**

**Montréal, le 9 juillet 2020.** – À la suite de la décision d'Air Canada de suspendre plusieurs de ses vols au Québec, le gouvernement du Québec met en place dès aujourd'hui certaines mesures pour la continuité des services aériens dans les régions touchées.

Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, annonce le prolongement du *Programme d'aide pour le maintien des services aériens régionaux essentiels en période d'urgence sanitaire* doté d'un budget maximal de 40 M\$ et déployé durant la pandémie de la COVID-19.

De plus, le ministre annonce la formation d'un groupe d'intervention qui aura pour mandat d'identifier des pistes de solutions pour l'avenir des dessertes aériennes régionales. La première rencontre de ce groupe aura lieu jeudi le 16 juillet.

**Citation**

« Au cours des derniers jours, j'ai multiplié les rencontres avec les élus et les partenaires du milieu. Je peux vous affirmer que j'ai entendu leurs préoccupations et que votre gouvernement est en action pour maintenir les dessertes aériennes en région. Notre priorité est de trouver rapidement des alternatives afin de permettre la reprise à court terme des liaisons suspendues. »

*François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie*

**Faits saillants**

- Le Programme d'aide pour le maintien des services aériens régionaux essentiels en période d'urgence sanitaire vise à soutenir les transporteurs afin qu'ils puissent offrir des services aériens essentiels dans les régions éloignées et isolées du Québec.
- Le prolongement de ce programme est effectif jusqu'au 31 octobre 2020.
- Le groupe d'intervention sur la relance des services aériens régionaux sera présidé par le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, et sera composé d'un membre des organisations suivantes :
  - Un député de chaque formation politique
  - Fédération québécoise des municipalités (FQM)
  - Union des municipalités du Québec (UMQ)
  - Réseau québécois des aéroports (RQA)
  - Association québécoise du transport aérien (AQTA)
  - Aéroport de Montréal

- Aéroport de Québec
- Avjet (Fournisseur de services aux compagnies aériennes)
- Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)
- Alliance de l'industrie touristique du Québec (AITQ)
- Conseil du patronat du Québec (CPQ)
- Ministère des Transports (MTQ)
- Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)
- Ministère du Tourisme (MTO)
- Hydro-Québec (HQ)

### **Liens connexes**

[Programme d'aide pour le maintien des services aériens régionaux essentiels en période d'urgence sanitaire](#)

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).

- 30 -

**Source :** Florence Plourde  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Transports  
et ministre responsable de la région de l'Estrie  
Tél. : 418 643-6980

**Pour information :** Relations avec les médias  
Direction des communications  
Ministère des Transports  
Tél. : Québec : 418 644-4444  
Montréal : 514 873-5600  
Sans frais : 1 866 341-5724